

EN PRATIQUE

→ **L'ADMISSION** se fait sur prescription médicale de l'équipe hospitalière et nécessite votre consentement.

→ **L'INFIRMIÈRE DE COORDINATION** de Santé Service

- viendra vous rendre visite à l'hôpital avant votre retour à domicile
- sollicitera la sage-femme pour organiser les soins à domicile
- vous remettra le matériel de soins ainsi que le dossier de suivi à domicile

→ **LA PRISE EN CHARGE EN HOSPITALISATION À DOMICILE** englobe tous les soins ainsi que les médicaments et le matériel mis à disposition durant le séjour. La sécurité sociale prend en charge à 100% les soins réalisés à partir du premier jour du 6ème mois de la grossesse jusqu'au 12ème jour après l'accouchement.

HOSPITALISATION À DOMICILE

Pour une prise en charge de
qualité de la femme enceinte et
du couple mère-enfant

L'HOSPITALISATION A DOMICILE PERMET
UNE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE ET COORDONNEE
DE LA FEMME ENCEINTE ET DU COUPLE MERE ENFANT A SON DOMICILE

LES INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE

Pendant la grossesse

- Pathologies maternelles antérieures à la grossesse (hypertension, diabète,...)
- Pathologies maternelles liées à la grossesse (hypertension gravidique, diabète gestationnel insulino-dépendant...)
- Facteurs de risque liés à la grossesse (retard de croissance intra-utérin, rupture prématurée des membranes)
- Facteurs de risque liés aux antécédents obstétricaux



Après l'accouchement

- Pathologies spécifiques du post-partum
Chez la mère : cicatrisation complexe, dépression du post-partum, ...
Chez le nouveau-né : difficulté d'alimentation, prématurité, petits poids
- Pathologies non spécifiques du post-partum
Diabète mal équilibré, hypertension persistante, pathologies infectieuses...
- Situations de vulnérabilité maternelle (fragilité psychologique, soutien de la relation mère-enfant, conduites addictives, femme isolée ...)
- Difficultés d'allaitement liées à un contexte spécifique (grossesse multiple, pathologies néonatales, séparation mère-enfant)



UN RESEAU DE
PROFESSIONNELS



Coordination des soins

↓
Infirmière coordinatrice
Médecin obstétricien
Sage-femme coordinatrice
Médecin coordonnateur

Réalisation des soins

↓
Sage-femme *au choix de la patiente*
Infirmière
Diététicienne
Assistante sociale
Psychologue
Laboratoire d'analyses médicales